

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 septembre 2025

L'an 2025 et le 18 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 septembre 2025.

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 11 septembre 2025

Délibération N° 18-09-2025 / N°175

Etaient présents les membres en exercice : 65

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Edouard Hauteceur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 88

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Yves Petit, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnaud Ricq, Philippe Lefebvre, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Henri Cuvillier, Magali Urbanac, François Coquart, Roland Descamps, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Hugues Legoux suppléé par Françoise Caron, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor.

Absents excusés : Philippe Duez, Denis Caillierez, Gérard Nicolle, Jean-Louis Lebas.

Absents ayant donné procuration : Léon Bernard procuration à Jean-Michel Desailly, Sylvie Gabez procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Zakrent procuration à Monique Debeaumont, Pierre Cuvillier procuration à Guy Vasseur, Stéphane Locquet procuration à Catherine Libessart, Olivier Gallet procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery procuration à Damien Bricout, Yannick Barlet procuration à Jean-Michel Schulz, Serge Leu procuration à Patrick Nepveu, Yves Liette procuration à Marie Bernard, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, Muriel Sergier procuration à Sidonie Duriez, Philippe Vanderbeken à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Dominique Verdel

Titre de la délibération : Aubigny en Artois - parcelle AC443- servitude de tréfond et servitude de passage

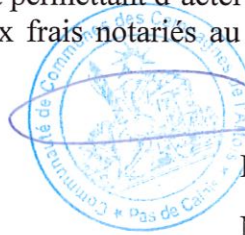
Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil de la présence d'un réseau d'assainissement d'eaux usées situé sur un terrain privé à Aubigny-en-Artois. Ce réseau, affecté à l'usage du service public d'assainissement collectif, provient du domaine public et collecte en amont les eaux usées de plusieurs habitations. La parcelle concernée est cadastrée sous le numéro AC 443 propriété de la Commune d'Aubigny en Artois

Un permis de construire a été délivré récemment pour cette parcelle, en vue de la construction de plusieurs habitations. Le président indique qu'il est nécessaire de régulariser la situation avant la cession de la parcelle à l'aménageur, afin de garantir une exploitation optimale du réseau d'assainissement. À cet effet, il propose de conclure une convention de servitude de tréfonds et de passage avec la mairie, propriétaire de ladite parcelle.

Ces servitudes devront permettre toutes les interventions rendues nécessaires sur le réseau d'assainissement d'eau usée : entretien, travaux de branchement, renouvellement, réparation, réhabilitation, remplacement de tout ou partie du réseau ou d'accessoire(s) de réseau, ajout de tronçon(s) ou d'accessoire(s) du réseau, inspection, contrôle, prélèvements, ...

Vu l'avis favorable du bureau du 10 Septembre 2025, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la mise en place d'une servitude de tréfond et de passage sur la parcelle cadastrée AC 443 à Aubigny en Artois, entre la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois et la mairie propriétaire de cette parcelle afin d'assurer l'exploitation du réseau d'assainissement et tous travaux rendus nécessaires dans le cadre de la mission de service public d'assainissement,
- d'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires auprès de la mairie et d'un notaire et à signer tout document permettant d'acter ces servitudes,
- d'imputer les dépenses liées aux frais notariés au budget d'assainissement collectif, service 25,



Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 26/09/2025 et publication ou notification du 26/09/2025

